MAROL'INFOS

Bulletin d'information - n°158- juin/juillet 2020



LE MOT DU MAIRE

Ces dernières semaines auront été particulièrement éprouvantes pour tous. La crise sanitaire sans précédent à laquelle nous sommes confrontés n'a épargné aucun secteur d'activité et laissera dans son sillage un paysage économique dont les contours sont encore difficiles à définir.

Depuis la levée du confinement, la vie reprend son cours, avec encore de nombreuses contraintes. Les concerts d'applaudissements et de cornes de brume ont cédé leur place au silence. Saluons le dévouement sans faille des soignants, en première ligne durant les heures les plus sombres de cette crise. Rendons également hommage à celles et ceux qui ont œuvré pour le maintien des services les plus essentiels. Je leur témoigne toute mon admiration. J'adresse mes plus chaleureux remerciements aux couturières du village et aux bénévoles qui n'ont pas compté leur temps durant la confection de masques en tissu. Merci également aux personnes qui ont fait don de tissu. La distribution des derniers masques aura sans doute eu lieu à l'heure où vous lirez ces quelques lignes.

Le 15 mars dernier a vu l'élection d'un nouveau conseil municipal. Merci à toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance. Depuis le 23 mai, la nouvelle équipe est en place. Notre première réunion s'est exceptionnellement tenue à huis-clos, mais les prochains conseils seront de nouveau ouverts au public. C'est donc la première fois que je m'adresse à vous en tant que Maire.

Vous trouverez dans cette édition du Marol'infos le trombinoscope officiel. Vous connaissez sans doute certains de ces visages depuis quelques années, ou plus récemment, depuis notre passage dans les rues de Marolles. Si ce n'est pas le cas, nous aurons l'occasion de vous rencontrer lors des réunions de quartier. En attendant, n'hésitez pas à nous solliciter.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire
Julien Poireau

DANS CE NUMÉRO



Sports : p 5



Sport : p 6



Ecole : p 8

Compte rendu du conseil municipal

Du samedi 23 mai 2020—10h30

L'an deux mil vingt, le vingt-trois mai à dix heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Maison Pour Tous, sous la présidence de M. DALIBON Michel pour l'élection du maire puis sous la présidence de Julien POIREAU, Maire élu. M. Michel DALIBON (doyen d'âge) procède à l'élection du maire :

La candidature de M. Julien POIREAU a été retenue.

Les membres du conseil ont procédé au vote par bulletin secret.

Après le dépouillement, M. Julien POIREAU a obtenu l'unanimité des votes, a été proclamé maire et a été installé dans sa fonction.

M. le Maire, Julien POIREAU, prend la présidence de la séance.

Le Maire informe de l'ajout d'une décision à prendre relative à la représentation des élus aux commissions permanentes de la CCPM.

Les membres présents et représentés votent à l'unanimité :

Le nombre d'adjoints au Maire à 5 (cinq)

La liste des adjoints au Maire comme suit :

- M. PAVIOT Jean-Pierre – 1er adjoint à l'urbanisme, voirie et environnement

- Mme MANNOLINI Paola – 2ème adjointe à l'administration générale et aux finances

- M. FONTAINE Frédéric – 3ème adjoint aux bâtiments et aux travaux

- Mme FARGE Adeline – 4ème adjointe à la communication, aux affaires sociales et scolaires

- M. GUERARD Dominique – 5ème adjoint à l'animation, aux fêtes et cérémonies et les relations avec le monde associatif

La création d'un poste de conseillère municipale déléguée :

- Mme HONDERLIK Michèle - CCAS

L'indemnité de fonction du Maire à **50,5%** de l'indice brut 1027 du CGCT, sachant que la population de la commune se trouve entre 1 000 et 3 499 habitants et que le taux maximum est de 51,6%.

L'indemnité de fonction d'Adjoints au Maire à **18,7%** de l'indice brut 1027 du CGCT, sachant que la population de la commune se trouve entre 1 000 et 3 499 habitants et que le taux maximum est de 19,8%.

L'indemnité de fonction de l'indemnité de conseillère municipale déléguée **à 6%** de l'indice 1027 du CGCT.

Les délégations au Maire sur la base de l'article L.2122-22 afin de favoriser une bonne administration communale.

Le nombre des membres du Conseil d'Administration du CCAS à 12 membres :

6 membres issus du Conseil Municipal

6 membres désignés par le Maire auprès d'organismes sociaux

Les membres suivants pour le Conseil d'administration du CCAS :

- Mme HONDERLIK Michèle

- Mme FARGE Adeline

- M. GUERARD Dominique

- Mme LAURIE Véronique

- Mme BOUSSAHA Stéphanie

- Mme TASSEL Marie-Rose

Les représentants aux commissions permanentes de la Communauté de Communes du Pays de Montereau (CCPM) comme suit :

N°1 Administration Générale, Finances, Mutualisation

Aquilon Dominique

Mannolini Paola

N°2 Développement territorial

Fontaine Frédéric

Milano Frédéric

N°3 Voirie, Eau Potable, Assainissement

Fontaine Frédéric

Pellerin Jean-Brice

N°4 Tourisme

Aquilon Dominique

Tassel Marie-Rose

Informations :

M. le Maire informe de la reprise des classes au sein des deux écoles, conformément aux préconisations du protocole sanitaire. Quant au transport scolaire, le service ne peut être remis en place compte tenu de l'absence de garderie périscolaire sur la commune de Misy-sur-Yonne.

En ce qui concerne le TAD (Transport A la Demande), Michel Dalibon précise qu'une seule personne peut être présente dans le véhicule, quel que soit la capacité du véhicule.

Le reliquat des masques du Département de Seine et Marne sont en attente de réception et seront distribués aux habitants ainsi que ceux confectionnés bénévolement par les couturières de la commune.

Compte rendu du conseil municipal

du jeudi 4 juin 2020–20h30

L'an deux mil vingt, le quatre juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. POIREAU Julien, Maire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du précédent conseil ayant eu lieu le 23 mai 2020.

Les membres présents votent à l'unanimité :

Le compte de gestion (CG) 2019 dressé par Mme le receveur principal de la Trésorerie de Montereau comme suit :

Excédent d'investissement :	37 302.49€
Excédent de fonctionnement :	355 663.75€
Résultat global (excédent) :	392966.24€

Mme Paola Mannolini, adjointe aux finances, présente le compte administratif (CA) 2019 en explicitant les données budgétaires par chapitre et précise que le CA est identique au CG.

INVESTISSEMENT :

Dépenses :	519 773.09€
Recettes :	898 352.62€
Résultat 2018 reporté :	-341 277.04€
Excédent avant RAR :	37 302.49€
Reste à réaliser en dépenses :	603 200.00€
Reste à réaliser en recettes :	345 300.00€

Soit un déficit de clôture d'investissement de 220 597.51€

FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	1 542 864.42€
Recettes :	1 727 114.52€
Résultat 2018 reporté	171 413.65 €

Soit un excédent de clôture de fonctionnement de 355 663.75€

L'affectation du résultat 2019 au budget supplémentaire (voté en septembre 2020) comme indiqué ci-dessous :

220 597.51€ à l'article 1068 des recettes d'investissement au budget supplémentaire 2020

135 066.24€ à l'article 002 des recettes de fonctionnement au budget supplémentaire 2020

37 302.49€ à l'article 001 des recettes d'investissement au budget supplémentaire 2020

La redevance pour occupation du domaine public communal due par ENEDIS à hauteur de 212.00€ pour 2020, pour une population inférieure à 2 000 habitants.

La vente de la maison Mesnard, anciennement auto-école, dont la précédente délibération n°2019-53 du 28 novembre 2019 informait de la possibilité de dédier ce local à un cabinet paramédical, au prix de 75 000.00€ avec travaux à la charge de l'acquéreur. Le Maire ajoute que le bien situé sur la parcelle D 446 a fait l'objet d'une division simple en 2 lots avec un inventaire des servitudes visibles sur le bâtiment. L'immeuble est désormais situé sur la parcelle cadastrée D 1604.

Concernant les frais de scolarité avec les communes extérieures (année 2019-2020) pour des enfants ayant obtenu des dérogations pour être inscrits à l'école élémentaire, les membres présents votent à raison de :

14 voix POUR

5 ABSTENTIONS : Michel Dalibon, Véronique Laurié, Stéphanie Boussaha, Paola Mannolini et Joachim Lambert souhaitent qu'une harmonisation des tarifs soit appliquée pour toutes les demandes de dérogation.

Emettent un avis favorable à la contribution des frais scolaires pour les communes de :

- Montereau-Fault-Yonne pour la somme de **550€** (1 enfant)
- Pailly pour la somme de **1 100€** (2 enfants)
- Gravon pour la somme de **519€** (1 enfant)
- Misy sur Yonne pour la somme de **550€** (1 enfant)

Informations :

Mme CEVERO Isabelle s'interroge sur la réouverture des restaurants. Le Maire lui répond qu'après s'être entretenu avec les restaurateurs, la mise en place de terrasses (place et aléas climatiques ...) est compliquée. La Croix Verte se positionnera au 22 juin 2020 en fonction des directives étatiques.

Quant au cirque installé sur la ZAC de Saint Donain, il devait rester une quinzaine de jours. Des conteneurs poubelles ont été mis à leur disposition.

En ce qui concerne l'Association Abeille, celle-ci est dissoute. Quant aux subventions qui avaient été versées, il conviendrait de se rapprocher du comptable.

Mme FARGE Adeline dit qu'il serait bon de mettre les noms sur les boîtes aux lettres car des difficultés ont été rencontrées lors de la distribution de courriers.

M. FONTAINE Frédéric informe des travaux en cours sur la toiture de la salle des fêtes.

Mme LECOUSTRE Laurie souhaite savoir où en est le projet de city park. Le mandat venant de débuter, il est un peu prématuré d'y répondre. Une étude et des échanges avec ce qui a pu se faire dans les communes voisines sont envisagés.

Le Maire parle du projet intéressant d'installation d'une microcentrale hydroélectrique à 3 turbines dont la capacité pourrait fournir 4 200 logements en électricité. Cependant, le changement d'emplacement comparé au projet initial laisse dubitatif. Il faut donc approfondir le sujet.

Date du prochain conseil : **jeudi 02 juillet 2020 à 20h30**

La nouvelle équipe municipale

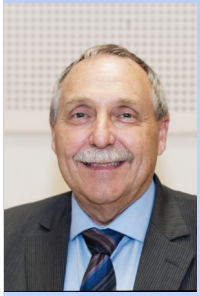
Une équipe soudée, une volonté commune



Julien POIREAU

MAIRE

Nous vous remercions de votre confiance



Jean-Pierre PAVIOT

1er Adjoint au maire



Paola MANNOLINI

2ème Adjoint au maire



Frédéric FONTAINE

3ème Adjoint au maire



Adeline FARGE

4ème Adjoint au maire



Dominique GUERARD

5ème Adjoint au maire



Michèle HONDERLIK

Conseillère déléguée



David AMATO



Dominique AQUILON



Stéphanie BOUSSAHA



Isabelle CEVERO



Michel DALIBON



Joachim LAMBERT



Véronique LAURIE



Laurie LECOUSTRE



Frédéric MILANO



Jean-Brice PELLERIN



Christelle SAVOURAT



Marie-Rose TASSEL

ASM—Assemblée générale

07 Février 2020



L'Assemblée Générale de l'A.S.M. du 07 février dernier a fait l'objet de la mise en avant des évènements marquants suivants :

La mise à l'honneur de 21 Lauréats 2019 pour leur implication, leur dévouement et leur fidélité :

Marie Lou et Hugo CUVELLIEZ (Basket), Angela CRABOS (Elan Sportif), Yves Henri et Yann GUINARD, Jean Brice PELLERIN, Cédric PETILLAT (Football), Fabrice MINET et Dann BREHAUT (Handball) , Bernadette et Jean Claude LEROUX (Pétanque), Valérie GENET et Ludovic JUSTE (Tai Chi), Lilian GUIBLAIN (Taikibudo), Pascale PRAYER et Alexandre GROS (Tennis), René BERTINOTTI (Tennis de Table) ainsi que les Familles DE SOUSA, MAGLOIRE et PIERRON (ASM).

Et un lauréat surprise désignée par le Conseil d'Administration de l'ASM : Patrick LE FLOC'H.

La présentation du rapport moral listant une très forte activité de l'ASM et de ses sections, et dont les statistiques font état de 780 adhérents (soit - 20 par rapport à 2018), d'une bonne répartition de toutes les tranches d'âge allant de 3 à 91 et d'une parité en faveur des femmes (52.7 % femme et 47.3% Homme). A noter que 3/4 des dirigeants de l'ASM et de ses sections ne sont pas des Marollais et que nos adhérents viennent de 68 communes.

La formation de 19 dirigeants au PSC1 (Premier Secours).

La présentation du rapport d'activité 2019 par les présidentes et présidents de section (Basketball, Football, Gymnastique fitness et Zumba, Gymnastique Rythmique et Danse moderne, Handball, Pétanque, Stages multisports, Tai Chi et Yoga, Taikibudo, Tennis et Tennis de table.

Des résultats financiers légèrement bénéficiaires (+ 735 € pour un budget de 119 797 €) montre une gestion saine et rigoureuse des sections de l'ASM.

Remerciements aux communes de Marolles, Misy et Barbey ainsi qu'au Conseil Départemental pour l'attribution de subventions, aux nombreux sponsors (Commerçants et artisans de la région).

Le renouvellement du bureau avec aucun départ et 2 arrivées. Cette nouvelle équipe de 11 personnes est composée de :





Patrick LE FLOC'H (Président), Céline CHAUVIERE (Vice Présidente), Sandrine BOUTIN (Secrétaire), Paola MANNOLINI (Secrétaire adjointe), Katy LELOIRE (Trésorière), Nathalie FONTAINE (Trésorière adjointe), et comme membres Carine RICCA GIROIR, Carine FOUTEAU, David NARME, Grégory GANDOIN et Philippe BOUTIN.

En clôture, des remerciements ont été adressés aux 70 participants, aux services techniques et secrétariat de la commune de Marolles pour leur soutien logistique et surtout à tous les bénévoles qui œuvrent sans relâche pour l'animation des nombreuses activités de l'ASM.

L'ASM et la Mairie vous donne rendez-vous au forum des Associations le dimanche 6 septembre, si les conditions sanitaires liées au covid 19 le permettent.

ASM - Foot

Loto du football du 07/03/20



Quelle belle soirée, une salle comble (240 personnes) une ambiance à la hauteur de l'événement, de très beaux lots, que demander de plus ! Merci à nos nombreux sponsors, qui malgré la crise sanitaire naissante, n'ont pas hésité à soutenir cette soirée aux profits de nos jeunes.
Les Marollais ont répondu présent ainsi que ceux des communes voisines, tous ont été unanimes sur la qualité de l'organisation de la soirée et une belle réussite à mettre une fois de plus à l'équipe de bénévoles de l'O. C. M emmenée par son président C. Parisot.



ASM—Hand-Ball

Un grand merci à nos sponsors **OVER Montereau** qui nous ont permis d'avoir de nouvelles tenues puis à **MILAN** et **STF** de nous aider pour l'achat de nouveaux équipements pour notre club.







ASM - Basket-Ball

Après plus de deux mois de confinement nous espérons que tout le monde se porte bien et revenons vers vous pour un bilan de la courte saison 2019/2020 qui a pris fin le 15 mars 2020 sur la décision de la FFBB, approuvé par le comité et l'A.S.M.B-B pour le bien être de nos jeunes, des parents et des spectateurs.

Début septembre 2019 reprise des entrainements avec 80 adhérents, 36 équipes engagées en championnat départemental dans les catégories U9 (1 équipe) U11 (2 équipes). Hors compétition 1 équipe basket loisir sans oublier l'école de basket (moins de 7ans) et les U13.



Bilan positif pour toutes les équipes, les U9 24 matchs 16 victoires ,les U11 1 er en deuxième division aucune défaite et qualifié pour les play-off en avril. Deux équipes U11 ont participé au tournoi de noël à Sourdun avec une belle prestation des jeunes qui terminent 1er et 3ème. Deux plateaux on eu lieu à Marolles en U9 et les U7 ont participé à 2 plateaux à Moret et Vaux le Pénil. L'arrêt brutal des compétitions nous a stoppé dans notre élan et pouvoir participer au play-off pour jouer le titre en 2ème division U11.

Programme des entrainements saison 2020/2021 :

Lundi U13, mercredi matin école de basket , mercredi après-midi U9, U11 et U13 , mercredi soir basket loisir, vendredi U9 -U11 et vendredi soir basket loisir .

Pour tout renseignement, Fabrice au 06 78 58 26 60 ou aznar-fabricemarollesbasket®outlook.com

Le bureau remercie tous les parents , spectateurs ainsi que la municipalité de Marolles sur seine.

PS: En fin de saison 2021 (juin), l'A.S.M.B-B organisera une journée pour fêter les 20 ans du club, nous sommes donc à la recherche de documents insolites et de photos, merci d'avance.



ASM - Tai chi

Les cours de Yoga continuent en visio avec Andréa durant tout le mois de juin et, si François est prêt à temps, cela pourrait fonctionner également pour le Tai chi.
Dans tous les cas rendez-vous en septembre!

Comité des fêtes

Suite à la pandémie Covid19 et par décisions gouvernementales et municipales, toutes les festivités du 14 juillet (brocante, lampions, repas champêtre et bal) sont annulées.

Nous vous retrouverons **le dimanche 13 septembre pour une grande brocante**. Des précisions complémentaires vous sont seront données d'ici mi-juin dans les affichages municipaux et sur notre page facebook.

Nous poursuivrons avec les manifestations suivantes :

Samedi 10 octobre : Concours de belote
Dimanche 11 octobre : Après-midi « Jeux de société »
Samedi 31 octobre : Halloween, en collaboration avec l'association « Les Amis de l'Ecole »
Vendredi 20 novembre : Apéritif dinatoire « spécial Beaujolais »
Samedi 28 novembre : Marché de Noël et illumination du sapin
Jeudi 31 décembre : Réveillon de la Saint-Sylvestre

Notez déjà ces dates dans vos calendriers !
Et surtout continuez à vous protéger.
A bientôt.

☎ 06.74.13.88.17

@ comitemarolles77130@gmail.com

Comité des Fêtes de Marolles sur Seine



Masques

Un grand merci aux bénévoles

Le CCAS et la mairie de Marolles ont tout mis en œuvre pour fournir des masques aux plus vulnérables dans un premier temps.

Pour cela, le CCAS a fait appel aux dons de tissu, d'élastiques… mais aussi à des couturières bénévoles pour fabriquer des masques. Nous pensions avoir environ 300 masques mais nos couturières bénévoles ont été très réactive et nous pouvons les en remercier car aujourd'hui c'est plus de 1000 masques qu'elles nous ont confectionné.

Dans le même temps nous avons reçu, en plusieurs dotations, les masques du département. C'est pour cette raison que nous avons fait le choix de doter les personnes vulnérables en priorité mais à terme chaque habitant de Marolles recevra 2 masques.

Un grand merci à tous les bénévoles!!



L'école maternelle

L'école maternelle a accueilli les enfants des familles volontaires depuis le 14 mai, après la première étape de déconfinement.

Du 14 mai au 2 juin, 7 enfants sur les 93 enfants inscrits ont repris le chemin de l'école.

Ce petit nombre d'enfants a permis de tester le protocole mis en place. Après des débuts où chacun, adultes et enfants devaient trouver ses marques, l'organisation s'est vite mise en place. Etant donné l'âge des enfants, cela avait soulevé quelques inquiétudes mais les enfants ont su se saisir rapidement des gestes barrières.

Ainsi, dès le 2 juin, l'équipe était prête pour accueillir plus d'enfants. Nous avons entre 20 et 22 enfants chaque jour, une alternance s'est même mise en place pour la classe de Grande Section avec un accueil journalier de 2 enfants supplémentaires.

Le protocole sanitaire est lourd. Nous consacrons, par exemple, beaucoup de temps aux lavages des mains (minimum 10 fois par jour). Il a fallu également réorganiser tous les espaces (classes, toilettes, couloir, salle de motricité, cour de récréation) pour respecter la distanciation entre les enfants dans tous les lieux et à tout moment.

Nous remercions les services techniques avec Anthony à sa tête pour leur aide précieuse pour tous les aménagements matériels. Ils ont su rendre ludique les aménagements de la cour avec des marquages colorés de formes différentes.

Les enfants sont accueillis dans de bonnes conditions et l'équipe enseignante et les atsem peuvent vous assurer que les enfants le vivent très bien. Ils se sont adaptés aux nouvelles conditions, comme nous. Ils communiquent et rient beaucoup entre eux et avec nous. C'est un autre climat mais pas du tout désagréable. Les enseignantes réinventent l'école autrement tout en essayant de conserver les activités propres à l'école maternelle.

Nous le pouvons parce que les enfants sont peu nombreux…



Agenda des événements

(Si les conditions sanitaires liées au covid 19 le permettent)

06/09 Forum des associations

13/09 Brocante - 06.74.13.88.17

10/10 Belote - 06.74.13.88.17

11/10 Après-midi « jeux de société - 06.74.13.88.17

17/10 Concert de jazz - 06.21.48.07.73

31/10 Halloween - 06.74.13.88.17 ou 07.81.65.82.78

20/11 Soirée « Beaujolais » - 06.74.73.88.17

État civil

Naissances

Né le 20 mai 2020	Gabriel TUFFERY
Né le 26 mai 2020	Lucas BOULO

Décès

Daniel LEGRAND	64 ans
Jean-Paul DUCREUX	77 ans
Marcelle BONINI	80 ans
Christiane LABORDE	80 ans
Georges RATARD	91 ans
Robert CORPS	88 ans

Mairie : Place du Général de Gaulle, 77130 Marolles-sur-Seine (tél. 01.64.31.32.56) **Site internet :** www.marolles-sur-seine.fr **Directeur de publication :** Julien POIREAU **Commission Communication :** Adeline FARGE, Stéphanie BOUSSAHA, Isabelle CEVERO, Véronique Laurié **Réalisation :** Montereau-Impression, 63 av du Général de Gaulle, 77130 Montereau (850 exemplaires)